

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18262 - 71ÈME ANNÉE

Une union est possible pour arrêter le chantier de la NRL et développer La Réunion

Paul Vergès appelle à l'union des têtes de liste aux régionales

Paul Vergès a tenu hier une conférence de presse. L'évolution de l'enquête sur les marchés de la nouvelle route du littoral ouvre la possibilité d'arrêter ce chantier. Le sénateur appelle toutes les têtes de liste aux régionales à l'union autour de ce mot d'ordre, avec comme perspective la réforme institutionnelle l'an prochain découlant du projet de loi sur l'égalité réelle.



Paul Vergès a présenté plusieurs articles de presse en France rendant compte des derniers événements.

Perquisitions en série à la Région, au domicile d'élus dont le président du Conseil régional, et chez les entreprises à qui les marchés de la nouvelle route du littoral ont été attribués : la journée de jeudi a connu une évolution significative dans ce qui commence à s'apparenter à une affaire des marchés de la NRL.

Au lendemain de ces événements, Paul Vergès a tenu une conférence de presse. Il a tout d'abord rappelé les événements de la veille. « Des représentants de la police, deux magistrats, une douzaine de perquisitions avec une orientation éloquent », a-t-il souligné, « on a interrogé le président de la Région, les membres de la commission d'appel d'offres et les entreprises bénéficiaires des contrats ».

Pour Paul Vergès, « les conséquences judiciaires, politiques et électorales sont inscrites inévitablement ».

L'ampleur de ces perquisitions fait que nous passons d'un problème d'ampleur régionale à nationale, dit-il. Reproductions d'article à l'appui, Paul Vergès a noté qu'en France, 21 journaux ont rendu compte des perquisitions, ainsi que Public Sénat et la Chaîne parlementaire. « Tous les élus du Sénat et de l'Assemblée nationale ont les éléments du problème ».

« La suite est irréversible »

On ne peut pas croire que cela finira par un non-lieu, car d'après le sénateur, « l'orientation des perquisitions et des saisies montre vers quoi on s'achemine ». C'est une orientation que personne n'espérait voici encore quelques semaines. Tout est bouleversé, et le scandale ne sera plus étouffé.

« Désormais, la suite est irréversible et pas besoin d'être grand devineur pour savoir que Didier Robert sera battu aux régionales », a affirmé Paul Vergès pour qui le plan B de l'union de la droite est en train de se constituer.

Ces événements remettent tout le dossier en cause et ouvrent une

nouvelle perspective.

Au rythme actuel, si ce chantier se poursuit, il durera deux ou trois mandats de conseiller régional. « Tous les crédits vont être impliqués par cet investissement ». Or, l'accord de financement signé par Didier Robert avec François Fillon ne prévoit pas un partage équitable des inévitables dépassements entre les différents partenaires. Autrement dit, dès que le 1,6 milliard d'euros sera dépassé, tout sera à la charge de la Région Réunion. Cela pèsera donc sur tous les autres projets d'investissements pendant plusieurs mandats, soit 15 à 20 ans.

« L'évolution de la procédure d'enquête donne la possibilité d'éviter cela », a déclaré le sénateur et « de faire de l'arrêt du chantier ruineux de la NRL une possibilité, une priorité sur un plan politique ». « Il faut lever le poids de la NRL » et des problèmes posés.

Outre la tourmente judiciaire qui s'abat sur ce projet, Paul Vergès a rappelé différents faits troublants. Habituellement, les chantiers de grande importance font l'objet d'une évaluation économique et financière. C'était le cas de la route des Tamarins. Mais le projet de NRL en a été exempté. Pourquoi ?

Le sénateur a aussi relevé que la poursuite du projet n'a été possible que grâce à des dérogations qui ont permis de passer outre les avis négatifs de l'instance environnementale régionale, ainsi que du Conseil National pour la Protection de la Nature. Pourquoi ces dérogations ?

Il est donc clair que « ce projet remet en cause tout l'avenir du développement de La Réunion ».

« Faisons comme en 1945-1946 »

L'arrêt du chantier de la nouvelle route du littoral est une « nécessité absolue » qui peut être réalisée et inscrite dans un nouveau contexte politique.

Dans quelques semaines, à la rentrée parlementaire 2016, le gouvernement déposera deux projets de loi donnant le cadre au concept d'égalité réelle. Le premier concernera la réforme institutionnelle, le second

la lutte contre les inégalités.

Paul Vergès propose aux candidats aux régionales d'avoir le sens historique, le même qu'avaient Gaston Monnerville, Aimé Césaire et Raymond Vergès en 1945.

2015-2016 se rapproche de 1945-1946. À l'époque, c'était unité pour changer la situation.

Pour le sénateur, le prochain mandat du Conseil régional découlera des nouvelles institutions émanant du projet de loi adopté l'année prochaine. Il ne sera donc pas de 6 ans, mais couvrira une période transitoire plus courte.

« Faisons comme en 1945-1946, l'union la plus large possible des Réunionnais », a déclaré Paul Vergès. Il appelle à « s'unir pour avoir la certitude absolue que cette union l'emportera sur celle organisée par le président de la Région s'il est encore actif au moment du scrutin ».

Pour l'union de toutes les têtes de liste

Car « en fonction du nouveau statut, de nouvelles élections se dérouleront en 2016 ».

Il propose que dans les premières semaines du nouveau mandat des conseillers régionaux, tous s'unissent sur les projets statutaires qui seront dans le débat parlementaire. Avec les élections qui en découleront, chacun reprendra son gré.

« Les événements donnent une possibilité considérable de changer tout l'avenir politique de La Réunion et de créer les conditions positives de son développement », conclut le sénateur.

« Arrivons à une décision historique en 2016, comme en 1946 », a plaidé Paul Vergès qui appelle à une union de toutes les têtes de liste derrière deux choses : l'arrêt du chantier de la nouvelle route du littoral et l'évolution institutionnelle. « Si ce miracle se réalise, je serai candidat au dernier poste de la liste », conclut-il.

M.M.

Édito

L'enjeu de l'unité réunionnaise

Mardi, La Réunion a connu une journée importante pour son histoire. C'était la première visite d'un ministre indien dans notre île. Malesh Sharma, ministre de la Culture, de l'Aviation civile et du Tourisme, a décliné la stratégie de l'Inde. Le pays compte s'appuyer sur sa diaspora pour contribuer à l'élever au rang de grande puissance. Cette perspective amène une donnée nouvelle au sein de la société réunionnaise. Une partie de nos compatriotes sont vus par une future superpuissance comme des agents de sa réussite.

À la différence des anciennes superpuissances du siècle dernier, l'Inde se situe dans notre voisinage. Elle n'est qu'à quelques heures d'avion.

Tout comme Narendra Modi quelques mois plus tôt, Malesh Sharma a exalté la fierté de l'œuvre accomplie par les ancêtres indiens des Réunionnais. Après leur départ de l'Inde, ils ont su préserver les traditions et se sont investis dans la construction de leur pays d'adoption. Le gouvernement indien dit à ces Réunionnais que l'Inde ne les a pas oubliés. Elle compte désormais intensifier les échanges. Désormais, les outils existent pour renouer les liens rompus à l'époque coloniale : lignes aériennes, internet...

Le développement de l'Inde et l'intégration des descendants d'Indiens qui ont émigré sur le pourtour de l'océan a des conséquences pour La Réunion. Jusqu'à présent, les échanges sont surtout tournés vers un seul des continents

d'origine du peuplement de La Réunion, l'Europe. L'émergence de l'Inde rappelle que le temps de cette unique intégration se termine, et que commence celle de la double intégration de La Réunion, à la fois dans son environnement régional tout en préservant les acquis de l'égalité sociale.

Cette double intégration a aussi une dimension culturelle. La Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise était un projet permettant aux Réunionnais de se préparer à cette évolution.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Un secteur économique stratégique sous perfusion

Le BTP dépend à près de 90 % de la commande publique

Jeudi dernier, le Haut Conseil de la commande publique s'est réuni. Les données présentées confirment la dépendance toujours plus forte du secteur de la construction vis-à-vis des collectivités et de l'État. La commande publique représente près de 90 % du chiffre d'affaires du BTP.

L'économie réunionnaise ne s'est toujours pas remise de l'arrêt des grands chantiers et de la réforme de la défiscalisation. C'est ce qui ressort des données présentées jeudi lors du Haut conseil de la commande publique. Quand Paul Vergès dirigeait la Région Réunion, le chiffre d'affaires du BTP dépassait les 2 milliards d'euros. Plusieurs projets devaient maintenir cette dynamique une fois terminée la route des Tamarins : rocade Sud au Tampon, Pôle océan et Zénith à Saint-Denis, hippodrome à Saint-Paul, construction du tram-train et de la nouvelle route du littoral.

Mais la municipalité de Saint-Denis dirigée par Gilbert Annette, celle de Saint-Paul ayant alors comme maire Huguette Bello, la mairie du Tampon sous le mandat de Didier Robert puis l'actuelle majorité régionale ont choisi de stopper tous ces projets. Malheureusement, ces responsables ne proposaient pas de projets alternatifs permettant de compenser les pertes en emploi.

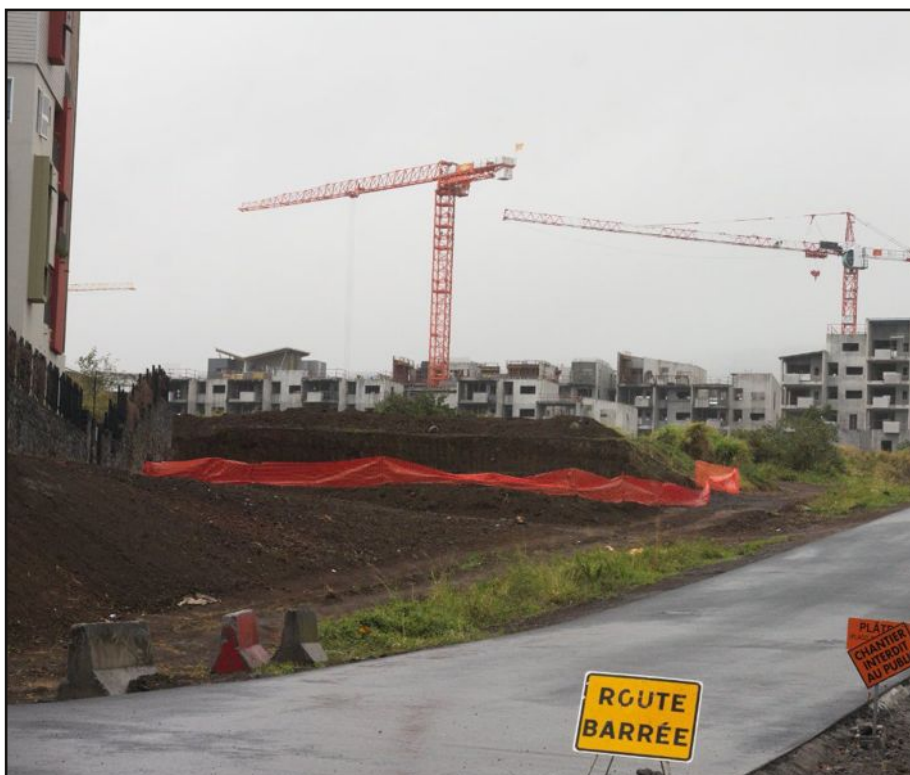
Ces décisions n'ont pas été sans influence dans la crise du secteur, avec un chiffre d'affaires en baisse de 700 millions d'euros, et plus de 7.000 emplois supprimés.

La construction privée s'est elle aussi effondrée, avec la réforme de la défiscalisation.

Inquiétante dépendance

Selon les données publiées jeudi, le chiffre d'affaires du BTP à La Réunion s'est stabilisé aux alentours de 1,3 milliard d'euros pour 2014, et atteindrait ce niveau en 2015. En 2014, la commande publique a atteint 1,162 milliard dans le BTP. Cela fait près de 90 % du chiffre d'affaires de ce secteur économique.

À l'intérieur de cette somme, le chantier de la route en mer, dite nouvelle route du littoral, constitue une part importante : 200 millions



Jadis courante à La Réunion, cette scène de chantier est devenue rare.

en 2014 et 300 millions en 2015. Ces chiffres interrogent, car cela représente déjà près du tiers du montant prévu pour le projet de Didier Robert.

Cette dépendance est très inquiétante, car elle s'appuie d'une part sur un projet qui est au cœur d'une importante enquête lancée par la justice. Et d'autre part, les collectivités doivent faire face à des restrictions budgétaires. Voici deux semaines, des maires s'étaient rassemblés devant la préfecture pour protester contre la baisse des dotations de l'État. Le projet de budget 2016 confirme cette orientation.

Relance annoncée du logement social

Autre donnée illustrant les difficultés financières des collectivités, l'allongement des délais de paiement. « Celui des services de l'État à La Réunion, de 19,5 jours, est dans la moyenne. En revanche, le délai global de paiement est en nette dégradation pour l'ensemble des collectivités locales où il atteint 44 jours », indique le dossier remis à la presse par la préfecture.

Le HCCP a vu aussi la présentation de mesures de relance. C'est en particulier le cas du Plan logement outre-mer. Il vise notamment à dynamiser la production de logements sociaux. 1.984 logements sociaux de ce type étaient en construction au 30 septembre dernier. Les perspectives de mise en chantier en 2016 sont de 2.874 logements sociaux neufs et 1100 logements en réhabilitation.

Certification environnementale

La CINOR partenaire de Cerqual

Aux côtés de Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, Gérald Maillot, président de la CINOR et Antoine Desbarrières, président de Cerqual Qualitel Certification, ont signé ce vendredi 9 octobre 2015 à Quartier Français, à Sainte-Suzanne, une convention de partenariat visant à la certification environnementale des logements sur le territoire de la CINOR.

Ce partenariat novateur a été finalisé jeudi en présence du Maire de Sainte-Suzanne, des élus de la CINOR et des bailleurs sociaux à l'occasion de la visite d'une résidence immobilière, le Maïna à Quartier Français (Sainte-Suzanne). Il permet à Cerqual Qualitel Certification d'accompagner la CINOR dans sa mise en œuvre de politique de logement et de développement durable pour l'évaluation des exigences de qualité, confort, santé, performance énergétique et éco-construction dans l'habitat.

Pour rappel, la CINOR avait signé une convention pour les logements neufs en 2011. 1860 logements neufs ont ainsi été certifiés depuis sur le territoire de la CINOR soit la moitié du parc certifié sur l'île. La signature de la présente convention permet cette fois à la CINOR de s'engager pour la rénovation des logements dans le cadre d'une suite logique

La CINOR s'inscrit de fait dans cette démarche volontaire. « Il faut savoir qu'une certification est un signe de qualité souvent supérieure à la réglementation et exigeant, délivré par un organisme tiers et indépendant », se réjouit Gérald Maillot, président de la CINOR. « Cela va renforcer notre ambition qui est d'offrir à nos administrés un habitat confortable, sain et sûr, performant et durable, respectueux de l'environnement, qui permet une maîtrise des consommations et, donc, du budget des familles ».

Cette convention de partenariat offre à la collectivité, un indicateur de la qualité environnementale. Elle permet en outre d'afficher les résultats et performances des logements, d'obtenir un retour d'expérience et d'observer les bonnes pratiques.

Enfin, par ce dispositif, la CINOR manifeste son souci de veiller aux impacts sur l'environnement des politiques d'habitat menées sur son territoire et de maîtriser des effets, satisfaisant ainsi à sa démarche de réalisation d'Agenda 21 et de création de Plan Climat Energie Territo-



Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, Gérald Maillot, président de la CINOR et Antoine Desbarrières, président de Cerqual Qualitel Certification.

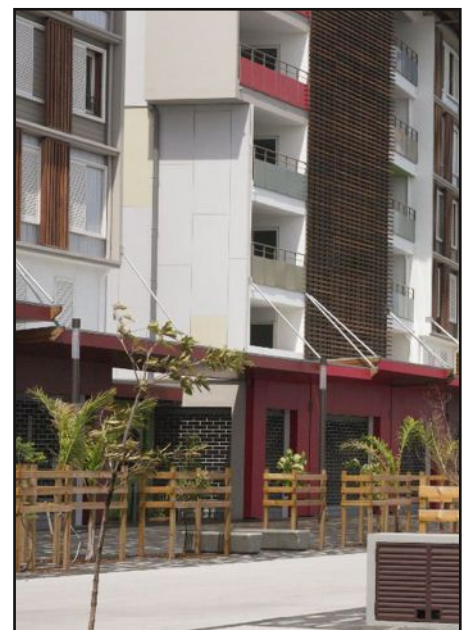
rial.

Côté Cerqual, le président Antoine Desbarrières se félicite de l'aboutissement de ce partenariat. « La CINOR est la première collectivité des DOM-TOM à signer avec nous dans le cadre de cette démarche de certification environnementale. C'est un fait à souligner. Elle marque ainsi sa volonté de placer les enjeux du développement durable parmi leurs priorités, de se structurer autour du management environnemental de l'opération, d'améliorer le confort de ses locataires et de maîtriser les charges tout en préservant l'équilibre financier de leurs opérations ».

Concrètement, depuis le 9 octobre, la CINOR demande aux maîtres d'ouvrage d'entreprendre les démarches auprès de Cerqual laquelle se chargera d'instruire le dossier en vue de la délivrance de la certification Patrimoine Habitat & Environnement DOM.

La délivrance de cette certification ouvrira le droit d'usage de la marque « Patrimoine Habitat & Environnement ». Cerqual complète en-

suite son intervention par la réalisation de vérifications in situ, en fin de travaux.



1860 logements neufs ont ainsi été certifiés

Les limites à la préférence régionale à l'embauche dans les Outre-mer -6-

«La préférence régionale : une aberration à La Réunion»

Parmi les arguments que devait développer le professeur Oraison lors de sa conférence interrompue le 24 septembre dernier, figuraient plusieurs objections à l'application à La Réunion de la préférence régionale en matière d'emploi. En voici la troisième.

Dans cette île dépourvue de population autochtone, on entend souvent dire que les Métropolitains viennent prendre les emplois des Réunionnais. Cette dérive xénophobe qui vise les « Zoreils » n'est pas nouvelle. Mais avec la crise, elle a tendance à s'étendre au détriment des communautés comoriennes et mahoraises. À suite de cette orientation, une question s'impose : qui est Réunionnais dans une île peuplée par des populations originaires d'Afrique, d'Asie et d'Europe et métissées aux plans biologique, culturel et linguistique ? Pour le Réunionnais Jean-Claude Fruteau - député-maire PS de Saint-Benoît - qui s'est exprimé à ce sujet le 14 mars 2012 dans une interview locale, la réponse est dépourvue d'ambiguïté. La voici : « Un Réunionnais est quelqu'un qui vit à La Réunion, quel que soit son lieu de naissance ». Voici probablement le meilleur slogan pour combattre la préférence régionale à l'embauche à La Réunion.

Les mesures discriminatoires pour favoriser l'emploi local n'ont pas lieu d'être dans la société « arc-en-ciel » de La Réunion, une société multiethnique, multiconfessionnelle et multiculturelle depuis les premiers jours de son peuplement. Mais si le débat sur la préférence régionale à l'embauche est blâmable dans les DROM lorsqu'il revient à traiter de l'antagonisme Métropolitains/Ultramarins en raison de sa connotation raciste, on peut néanmoins comprendre le problème de l'insuffisante créolisation des cadres d'emplois de la catégorie A



de la fonction publique de l'État dans les DROM. Ce constat émane du préfet Jean-Marc Bédier - lui aussi d'origine réunionnaise - dans un rapport établi le 30 avril 2012, sous le titre : « La place des Ultramarins dans la fonction publique de l'État outre-mer ».

Il n'en est pas moins vrai que le débat sur la préférence régionale à l'embauche est stérile dans les DROM puisque cette pratique discriminatoire ne peut juridiquement prospérer qu'en Nouvelle-Calédonie et dans les COM-DA. Dès lors que les Guadeloupéens, les Guyanais, les Mahorais, les Martiniquais et les Réunionnais se prononcent majori-

tairement pour le maintien du statut de DROM, ce débat est même inutile. Autant dire que les responsables politiques et syndicaux doivent recourir à d'autres moyens moins controversés pour mener à bien une politique de plein emploi. Mais Lesquels ?

(à suivre)

André Oraison

Premier forum régional du programme Inspired Generations

Jeunesse et développement durable avec la COI

Dans un communiqué diffusé hier, la Commission de l'océan Indien revient sur la tenue d'une manifestation impliquant notamment des jeunes de notre région.



La Commission de l'océan Indien (COI), en partenariat avec la Fondation des jeunes pour un développement durable (FJDD), ont tenu le premier forum régional du programme Inspired Generations ces 08 et 09 octobre 2015, à l'hôtel Labourdonnais, île Maurice. Dix-huit projets de développement, au niveau local, ont été proposés par les représentants des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Zanzibar lors de cette rencontre.

Inspired Generations a pour vision la création et la mise en interaction d'un réseau local d'acteurs partageant la volonté commune de bâtir une société durable. En tant qu'initiative innovante en matière de développement durable, la COI, par le biais de son projet ISLANDS, qui est financé par l'Union européenne, ap-

porte son soutien dans sa mise en œuvre dans la région.

À ce jour, « Inspired Generations a permis de mettre en place neuf comités locaux de développement durable. Plus de 2000 personnes sont mobilisées dans cette dynamique régionale » relate Gina Bonne, chargée de mission à la COI.

Suite aux échanges entrepris par ces parties prenantes, chaque comité local a identifié et proposé deux projets locaux lors de ce forum. Ces propositions ont été certifiées avoir suivi la méthodologie développée dans le cadre d'Inspired Generations. Cette certification permettra de donner une crédibilité accrue aux projets afin que les initiatives locales soient reconnues au niveau international et s'inscrivent dans un

processus partagé et standardisé qui, en plus de veiller à ce que les programmes reflètent les réelles priorités locales, puisse également garantir la qualité, et donc l'éligibilité de ces derniers auprès des bailleurs.

Cet évènement a vu le jour grâce au partenariat entre la COI, la FJDD, la convention sur la diversité biologique (CDB), Air Austral et Le Caudan. Il s'inscrit dans le cadre des efforts du projet CO-ISLANDS à promouvoir la planification intégrée pour le développement durable. En effet cette notion est étroitement liée à celle de la coopération systématique entre tous les acteurs concernés.

Oté

Na pwin aryink léto ki rosèr !

Lo son ni antan lé pa bon ditou pou banna koté la rout litoral, pa par rapor laboutèyaz la rout, ousinonsa lanmèrdman travo, par rapor, firamézir léto i rosèr si lo nouvo santié, zot va di lé normal néna léto vik lé d'si in santié travay. I prétan la brigad finansièr èk zandarm, douanié bann boug zinpo tousala i kontinié rodé. Kisa i sar ostinn èk la lwa la d'si ? Lo prézidan la rézyon pou son par, i di konm sa, pou li lé normal la lwa i kontrol a li vik lo santié lé gro.

Alorss domoun i lash a zot. Néna i di "Na pwin la fimé san fé", pou dot "zandarm i pé pa rant la kaz domoun konm sa san rézon". Pou dot gro léspri sagrin, dopi sértin tan, rolasyon rant nou èk lé sésèl lé plito bon, na pwin aryink la vanyi ki sirkil rant nou, lé plito bon pou nout tout i di. Dot moun pli malfondé i di osi, konm néna in gro takon larzan an zé, pétèt lo diab la tant in pé. Pou lèr konm désértin ni di "Lès la zistis fé son travay".

Bann boug la rézyon lé sorin pou sa, zot na pwin aryin pou roprosh a zot, sé sak zot i prétan ozordi. Pou zot lo bri d'la mèr i pé pa anpèsh bann pwason dormi. In proverb rényoné i di osi, i konsèrn touzour pwason "Lèrk lodèr lo kri i lèv toulmoun i argard pwason". Sépousa i prétan bann moun la drwat la déza prévwar in plan B pou zéléksyon rézyonal, si zamé lo nivo la mèr i mont, si lo plan A i koul. Lo plan B lé la, si léto i rosèr tro for.

Justin

« Bal bobesh. » – In kozman pou la rout

Mi pans zot tout la fine bien rogard in lanp pétrol. Si la pa zordi, na in pé d'tan. Dopu an ba ziska an-o nana lo pyé an métal, nana lo rézèrvoir an vèr la plipar d'tan an zoli koulèr, nana in bobèsh par dsi-in pyès ron an kuiv avek in dantèl par dsi é lo mèsh i pass anndan, aprés nana lo vèr d'lanp k'i adap dsi lo bobèsh. Zot i suiv amoin la ? Donk zot i koné avèk kosa demoun lontan téi i klèr azot. Kan demoun téi i fé inn party zot téi i klèr osi avèk la lanp pétrol. Ala ousa lo nom bal bobèsh i sort. Kosa zot i anpans ? Arien ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, nip é z'ète, tazantan, dakor rantre nou.